

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 54/038/2006 (Public)
Bulletin n° : 215
ÉFAI
17 août 2006

Embargo : 17 août 2006 00h01 TU

Soudan. Le Darfour a besoin d'une force de maintien de la paix des Nations unies qui puisse garantir la sécurité des civils

L'Union africaine et l'Accord de paix sur le Darfour n'ont pas tenu leurs promesses vis-à-vis de la population du Darfour, a déclaré Amnesty International ce jeudi 17 août, alors que le Conseil de sécurité des Nations unies se prépare à discuter d'un possible mandat pour une force de maintien de la paix des Nations unies chargée de protéger les civils au Darfour. Seul un engagement renouvelé et déterminé des Nations unies et de la communauté internationale peut offrir l'espoir qu'un terme soit mis aux souffrances de la population.

« La communauté internationale doit admettre qu'aucune solution n'a été proposée pour mettre fin aux souffrances de la population au Darfour – au contraire, les choses vont de mal en pire, a déclaré Kate Gilmore, secrétaire générale adjointe exécutive d'Amnesty International. La population du Darfour a aujourd'hui besoin d'une force internationale de maintien de la paix ayant le pouvoir de faire cesser les homicides, les viols et les déplacements forcés. La sécurité des personnes est un besoin essentiel – et un droit fondamental – de la population du Darfour. »

Des chercheurs d'Amnesty International viennent de rentrer de la partie orientale du Tchad, où ils ont rassemblé des témoignages de réfugiés ayant récemment fui le Darfour. Ces témoignages révèlent que la plupart des personnes au Darfour occidental sont prisonnières de fait dans les camps ou dans les villes, la quasi totalité de la région étant toujours contrôlée par les milices janjawids.

« Une nouvelle fois, le monde dans son ensemble ferme les yeux sur le conflit au Darfour, faisant comme si la paix était en marche alors qu'en fait rien n'est plus éloigné de la vérité, a déclaré Kate Gilmore. Le conflit s'est attisé depuis l'Accord de paix sur le Darfour, davantage de personnes ont été déplacées, davantage de violations des droits humains ont été perpétrées sans qu'il n'y ait le moindre progrès vers plus de justice. De plus, il y a maintenant un danger réel de voir le conflit traverser la frontière et s'étendre au-delà du Soudan. »

La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) n'a pas les moyens – et souvent pas la volonté – de protéger les civils. Une réfugiée qui a passé deux ans dans le camp Mornay avant de fuir vers le Tchad a expliqué à Amnesty International que la MUAS *« ne fait rien quand des personnes déplacées portent plainte. Même lorsqu'une femme a été violée, ils la ramènent simplement au camp. »*

Un responsable de la MUAS, regrettant la diminution des ressources de la mission, a déclaré désespéré

à Amnesty International, « *Nous ne pouvons pas protéger la population comme nous le devrions. C'est une imposture.* »

Au nord du Darfour, dans la région de Korma, 72 civils ont été tués en cinq jours début juillet. Les attaquants étaient membres de la faction Minni Minawi de l'Armée de libération du Soudan – le seul parti, en dehors du gouvernement, à avoir signé l'Accord de paix sur le Darfour. Les attaquants ont déclaré à leurs victimes que c'était là leur punition pour s'être opposées à l'Accord de paix. Les troupes de la MUAS n'ont pas répondu aux appels à l'aide des victimes et la MUAS n'a, selon toute apparence, pas ouvert d'enquête sur les homicides – déclarant que les villageois attaqués avaient des liens avec un groupe qui n'avait pas signé l'Accord de paix.

Entretemps, bravant ouvertement la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies interdisant les vols militaires offensifs au-dessus du Darfour, des avions Antonov du gouvernement soudanais continuent de bombarder les zones contrôlées par les opposants à l'Accord de paix sur le Darfour.

« *La population du Darfour se méfie profondément – à juste titre - d'un accord de paix dont la mise en œuvre dépend avant tout du gouvernement soudanais, a déclaré Kate Gilmore. Pour qu'il y ait une paix réelle respectant les droits fondamentaux des personnes, il faut une réponse aux inquiétudes concernant l'accord de paix.*

« *Une force de maintien de la paix des Nations unies disposant d'un mandat et de ressources suffisantes pour protéger les civils pourrait offrir à la population du Darfour quelque espoir pour le futur - le gouvernement soudanais ne doit pas empêcher le déploiement d'une telle force.* »

Cette semaine, le président Omar el Béchir a redit son opposition au déploiement d'une force des Nations unies au Darfour, déclarant selon certaines sources qu'il « *s'opposerait à toute force envoyée par les Nations unies* » et « *la combattrait comme le Hezbollah combat les forces israéliennes* » au Liban.

« *Étant donné que le déploiement de quelque 10 000 soldats et autres membres du personnel des Nations unies a déjà été autorisé au Soudan – avec l'accord du gouvernement soudanais, l'opposition du président à une force de maintien de la paix au Darfour est pour le moins incompréhensible, a déclaré Kate Gilmore.*

« *Beaucoup plus sérieusement, c'est un refus outrancier et inexcusable de la protection de base dont le Darfour a désespérément besoin et à laquelle il a droit.* »

Complément d'information

La Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) a été mise en place au Darfour pour surveiller l'application de l'accord de cessez-le-feu d'avril 2004 entre le gouvernement du Soudan et des groupes politiques armés. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine a prolongé et réaffirmé en juin 2006 son mandat de protection des civils dans certaines circonstances.

L'Accord de paix sur le Darfour a été signé le 5 mai 2006 par le gouvernement du Soudan et l'une des factions rebelles de l'Armée de libération du Soudan (ALS) dirigée par Minni Minawi (de l'ethnie Zaghawa). D'autres factions de l'ALS, notamment le groupe bénéficiant du soutien de la plupart des Four, l'ethnie la plus importante au Darfour et le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) n'ont pas signé l'Accord de paix sur le Darfour. Au cours des trois derniers mois, les groupes armés se sont divisés en factions et alliances qui soutiennent l'Accord de paix sur le Darfour ou s'y opposent, se combattent entre elles et se battent contre le gouvernement du Soudan et ses milices janjawids.

Dans son rapport du 28 juillet 2006 au Conseil de sécurité des Nations unies, le secrétaire général des Nations unies recommande la mise en place d'une force de maintien de la paix des Nations unies au Darfour qui aurait pour mandat de protéger les civils, ainsi que le renforcement du soutien des Nations

unies à la MUAS dans la période de transition précédant le déploiement d'une telle force.

Dans une Lettre Ouverte au Conseil de sécurité envoyée le 4 août 2006, Amnesty International a appelé les Nations unies à déployer une force capable, entre autres choses :

- d'apporter la sécurité aux personnes se trouvant dans les camps, les villes et les villages ;
- garantir le retour volontaire en toute sécurité des personnes déplacées et des réfugiés ;
- de surveiller et contrôler activement le désarmement des Janjawids.

La nécessité d'agir rapidement pour faire diminuer les atteintes aux droits humains dans le Darfour apparaît clairement avec l'extension du conflit à l'est du Tchad, où Amnesty International a récemment recueilli des témoignages faisant état d'homicides et de déplacements forcés de civils par les Janjawids (voir *Tchad/Soudan : Les violences du Darfour atteignent le Tchad* (index AI : AFR 20/006/2006 ; <http://web.amnesty.org/library/index/afrafr200062006>).

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>